

VIAC Compte Plus Global

Avec le Compte Plus «Global» 95% de l'avoir de prévoyance est détenu sur le compte au taux d'intérêt préférentiel de 0.90% par an. Les 5% restants sont investis à l'échelle mondiale et largement diversifiés en actions. La mise en œuvre passive et avantageuse est réalisée avec des placements indiciels du Credit Suisse. Il n'y a pas de frais de dépôt, de courtage, d'administration ou de produit.

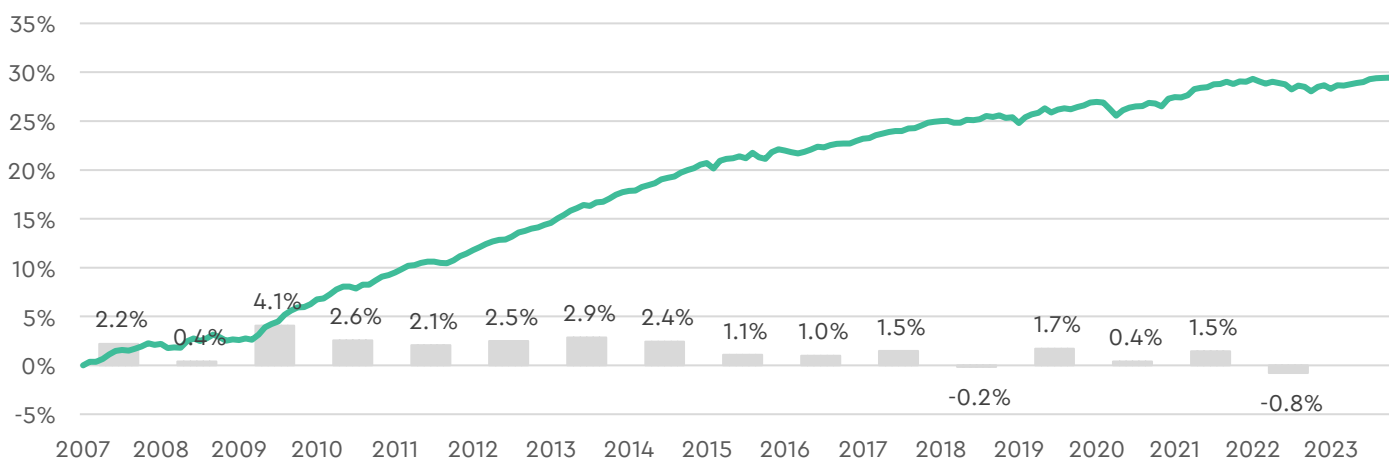
Détails de la stratégie

Mode de placement	passif
Placements indiciels	Credit Suisse
Valeurs nominales	Cash

Contact

Téléphone	0800 80 40 40
Web	www.viac.ch
Academy	www.viac.academy

Performance (indexée, en CHF, après frais)



Jusqu'en octobre 2017, cette performance est basée sur des données indicielles moins les coûts de stratégie et des produits. A partir de novembre 2017, les prix effectifs des produits diminués des coûts stratégiques seront utilisés.

Rendement en CHF

Année en cours	0.8%
3 ans, annualisé	0.7%
5 ans, annualisé	0.6%
10 ans, annualisé	1.0%

Risque & Volatilité

Classe de risque	1 de 7
3 ans, annualisé	0.8%
10 ans, annualisé	0.8%
Principale perte annuel	-0.8%

Key Facts

Frais totales	0.00%
Intérêt (sans frais)	0.90%
Nombre de placements	1'491
Trading	hebdomadaire

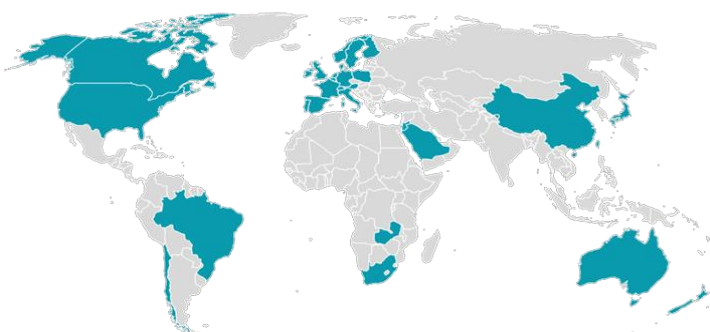
Types de placement

Liquidités CHF	95%
Obligations	0%
Actions	5%
Immobilier	0%
Matières premières	0%
Placements altern.	0%

Principales positions actions

Suisse	Solde
Nestle	0.3%
Novartis	0.3%
Roche	0.3%
UBS	0.1%
Zürich	0.1%
Apple	0.17%
Microsoft	0.14%
Amazon	0.08%
Nivida	0.07%
Alphabet A	0.05%

Allocation géographique



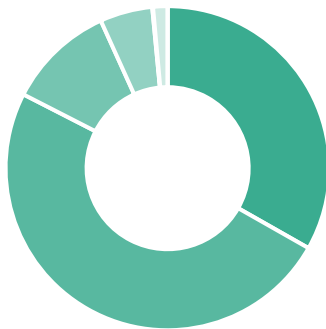
Répartition de l'avoir de prévoyance

Régions	Devises
Suisse	CHF
Amérique Nord	USD
Europe	EUR
Asie	JPY
Amérique latine	GBP
Océanie	CAD
Afrique	Reste

Répartition de la part en actions

Régions

- Suisse: 33.2%
- Amérique du Nord: 4.9%
- Europe: 10.7%
- Asie: 5.2%
- Amérique latine: 0.1%
- Océanie: 1.4%
- Afrique: 0.0%



Secteurs

- Industrie: 9.2%
- Santé: 21.5%
- Finance: 14.7%
- Énergie: 3.6%
- IT: 17.2%
- Matériels: 5.3%
- Immobilier: 1.5%
- Télécommunications: 5.5%
- Serv. aux collectivités: 1.7%
- Consommation défensive: 10.4%
- Consommation cyclique: 9.5%



Titres

Types de placement	Index	Nom	ISIN	Allocation
Liquidités CHF (Taux d'intérêt 0.90%)				95.00%
Actions	SMI	CSIF SMI	CH0033782431	1.65%
Actions	MSCI World ex CH	CSIF World ex CH - PF Plus	CH0429081620	3.35%

Classes de risque

Les placements en titres sont toujours liés à des risques de fluctuation dont la moyenne se calcule sur le long terme, soit plus de 15 ans. Les marges de fluctuation correspondantes sont indiquées ci-dessous, en % par an. Les classes de risque sont les suivantes:

Classes de risque	Marge de fluctuation en % p.a.		Dans 95% des cas, le rendement annuel se situe...		
1	0.0%	à	2.5%	entre:	-5.0% et +5.0%
2	2.5%	à	5.0%	entre:	-10.0% et +10.0%
3	5.0%	à	7.5%	entre:	-15.0% et +15.0%
4	7.5%	à	10.0%	entre:	-20.0% et +20.0%
5	10.0%	à	12.5%	entre:	-25.0% et +25.0%
6	12.5%	à	15.0%	entre:	-30.0% et +30.0%
7	15.0%	ou plus			des fluctuations plus grandes sont possibles

Disclaimer:

L'évolution historique des titres ne constitue en aucun cas une garantie de performance pour l'avenir. La fiche d'information contient des informations générales et ne reflète pas le portefeuille individuel. La performance est calculée sur la base des prix de fin de mois. De plus, la performance est basée sur un investissement ponctuel au début. Il peut y avoir de grandes différences entre les variations effectives et les valeurs historiques. Le plan de placement couvre des marchés prédéfinis. Ces marchés sont représentés par des titres (Exchange Traded Funds ou fonds d'investissement ouverts). La Fondation investit l'avoir de prévoyance du déposant à son gré et à ses risques, selon le plan de placement qu'il définit lui-même. La Fondation ouvre un compte et un dépôt personnel pour gérer les avoirs de prévoyance. Le compte et le dépôt sont indissociables. Les titres sont fractionnables. Les titres indiqués peuvent être échangés en tout temps pour des raisons objectives dans le cadre du plan de placement. Les liquidités peuvent être augmentées en tout temps pour des motifs prévus par le règlement. Les liquidités sont aussi augmentées si la somme agrégée des titres détenus à travers les plans de placement déclarés par le déposant dépasse les limites fixées par l'OPP2 et le règlement de placement de la Fondation. Dans ce cas, la part des titres de chaque plan de placement est réduite proportionnellement de manière à ce que les directives de placement de l'OPP2 et le règlement de placement de la Fondation soient respectés en tout temps. Le trading a lieu sur une base hebdomadaire. Les intérêts du compte sont calculés selon la méthode exact/exact et décomptés par mensualités. Le plan de placement peut être modifié en tout temps par le Conseil de fondation.